

ADMINISTRATION

AUTORITÉS ADMINISTRATIVES INDÉPENDANTES ET ÉTABLISSEMENTS SOUS TUTELLE

HAS
Haute Autorité de santé

Décision n° 2009-11-077/MJ du 25 novembre 2009 du collège de la Haute Autorité de santé modifiant la décision portant création d'un groupe « déontologie et indépendance de l'expertise » et nomination de ses membres

NOR : SASX0931291S

Le collège de la Haute Autorité de santé ayant valablement délibéré en sa séance du 25 novembre 2009,

Vu la décision n° 2006-12-044 du collège de la Haute Autorité de santé du 20 décembre 2006 portant création d'un groupe « déontologie et indépendance de l'expertise » et nomination de ses membres,

Décide :

Article 1^{er}

La décision n° 2006-12-044 du collège de la Haute Autorité de santé du 20 décembre 2006 est modifiée comme suit :

Au dernier alinéa, les mots : « son représentant » sont remplacés par les mots : « deux représentants ».

Article 2

Le directeur de la Haute Autorité de santé est chargé de l'exécution de la présente décision, qui sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de la santé.

Fait à Saint-Denis, le 25 novembre 2009.

Pour le collège :
Le président,
P^r L. DEGOS